

Guide d'utilisation du site «Itemm Emploi» pour les candidats



Présentation de la plateforme

L'Itemm propose de vous accompagner dans votre recherche d'entreprise. Pour cela, nous mettons à votre disposition une plateforme dédiée vous permettant de mettre en ligne librement votre CV. Cette plateforme présente différentes offres d'emploi, d'alternance, de cession... auxquelles vous pouvez candidater directement. C'est aussi un moyen pour les entreprises de parcourir des profils de candidats ciblés.

Comment ça marche ?

Le fonctionnement est assez classique :

- Vous créez votre compte en tant que candidat
- Vous aurez accès à votre tableau de bord pour consulter votre ou vos CV et les annonces auxquelles vous avez postulé
- Vous pouvez parcourir librement les offres pour chercher des entreprises
- Vous pouvez directement les contacter via l'annonce

Qui peut poster des offres ?

Toute entreprise à la recherche de nouveaux talents peut directement poster une ou plusieurs offres d'emploi, d'alternance, de stage.

Qui peut répondre aux offres ?

Tout le monde ! Candidats à l'apprentissage, techniciens en cours de formation, artisans, freelances, etc. peuvent s'inscrire et envoyer des candidatures.

Qui peut poster des CV ?

Chaque candidat peut poster un ou plusieurs CV directement et le (ou les) gérer depuis son tableau de bord dans l'onglet CVthèque. Bien sûr, votre profil sera validé avant sa mise en ligne.

Qui peut voir mon CV ?

Seules les entreprises qui seront inscrites sur la plateforme Itemm Emploi auront accès à votre CV et pourront vous contacter.

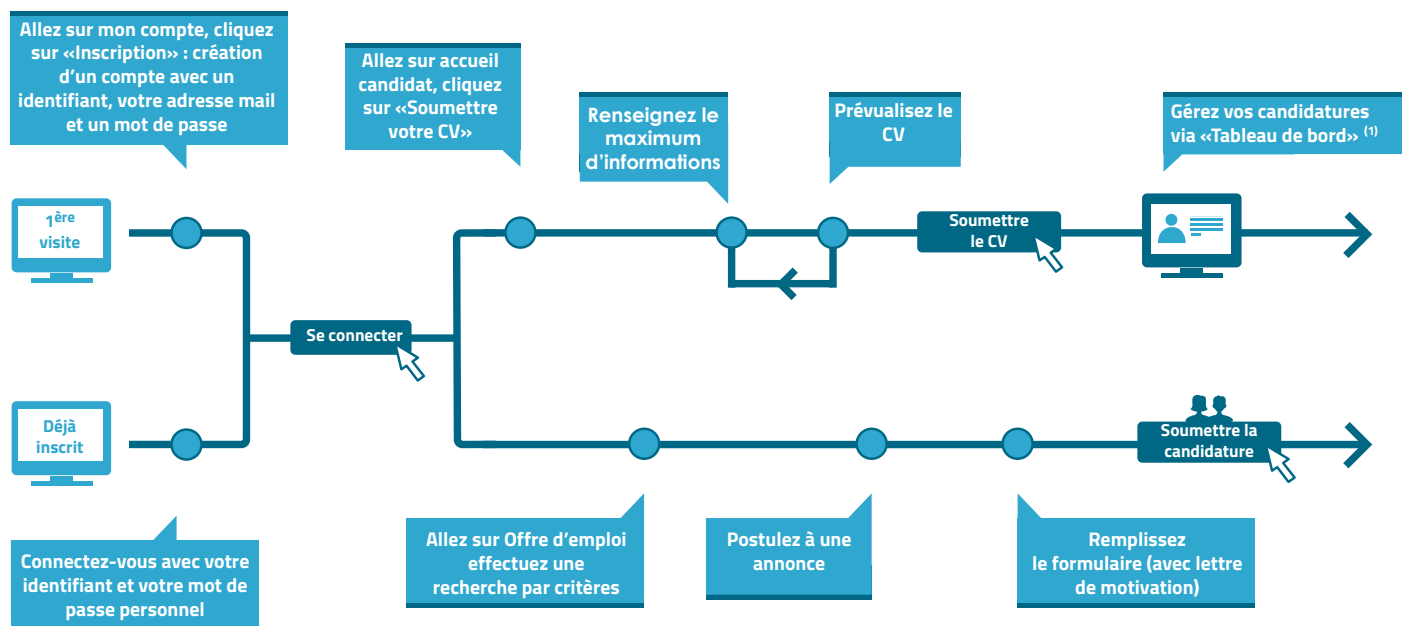
Combien ça coûte ?

L'utilisation de la plateforme est gratuite.

Candidats : gérer vos candidatures

Tous les candidats peuvent créer un ou plusieurs profils. Vous pouvez ensuite vous en servir pour envoyer directement vos candidatures. Les futurs employeurs peuvent aussi vous contacter si votre profil correspond à leurs besoins.

Comment utiliser la plateforme www.itemm.fr/emploi ?



Votre CV sera visible sur la plateforme Itemm Emploi par n'importe quelle personne non connectée sur le site. Si vous ne souhaitez pas divulguer certaines informations du type votre adresse personnelle ou votre numéro de téléphone, ne les renseignez pas. En effet, si vous ne désirez pas communiquer votre adresse exacte, vous pouvez indiquer la ville la plus proche ou le département. Cette information est importante pour la géolocalisation de votre profil et pour le recruteur.

(1) Tableau de bord des annonces



Vous pourrez retrouver votre (ou vos) CV dans le « Tableau de bord du candidat » et les annonces auxquelles vous aurez postulé dans « Annonces postulées ». Si vous désirez être informé dès qu'une nouvelle offre d'emploi paraît sur le site, vous pouvez créer une « Alerte d'Emploi » en renseignant des mots clés sur la situation géographique, le type de poste et le secteur qui vous intéressent.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET PROFESSIONNELS

Ministère de la Culture de la communication (DRAC des Pays de la Loire) ■ Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports ■ Ministère du Travail, de l'Emploi, de l'Insertion ■ Ministère de l'Économie et des Finances ■ Région des Pays de la Loire ■ Département de la Sarthe ■ Le Mans Métropole ■ Ville du Mans ■ Union Européenne (FSE, FEDER)

EuroPiano France ■ Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale ■ Chambre Syndicale des Métiers de la Musique ■ Union Nationale de la Facture Instrumentale ■ Groupement des Spécialistes en Instruments à Vent ■ Association des Luthiers et Archetiers pour le Développement de la Facture Instrumentale ■ Groupement des Luthiers et Archetiers de France ■ Association Professionnelle des Luthiers Artisans en Guitares et autres Cordes Pincées ■ Union Française des Facteurs d'Instruments à Percussions ■ Centre du Patrimoine de Facture Instrumentale

Soutenu par

